



Secrétariat général (SG)

Genève, le 22 novembre 2018

Courriel: erecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 52

Sujet: **Avis de vacance N° 45D-2018/BR-IAP/EXTERNAL/D2**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu hors siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 22/01/19 sur notre site web <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 45D-2018/BR-IAP/EXTERNAL/D2



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 45D-2018/BR-IAP/EXTERNAL/D2

Date de parution: 22 novembre 2018

Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Adjoint au Directeur du BR et Chef
du Département IAP

Numéro de poste: R2/D2/445

Date de clôture (23.59 Genève CH) : **22 janvier
2019**

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de
prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: D2

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Le Département de l'informatique, de l'administration et des publications (IAP) comprend quatre divisions: la Division des logiciels pour les applications de l'espace (SAS), la Division des logiciels pour les applications de Terre (TAS), la Division de l'administration (ADM) et la

Division publications et sensibilisation (OPS). Le Département est chargé d'élaborer et de tenir à jour les logiciels et les outils connexes utilisés par le Bureau, ainsi que les logiciels adaptés aux unités chargées de la gestion des fréquences au niveau national, et de fournir aux utilisateurs l'appui spécifique dont ils ont besoin. Il mène à bien des études relatives aux politiques permettant de déterminer les technologies à utiliser pour les systèmes d'information et les systèmes de calcul au sein du Bureau et dans les administrations, dans les domaines de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et des différentes orbites des satellites. Le Département est responsable de l'édition et de la publication des textes du Bureau, ainsi que de la promotion, les relations avec les membres et de l'organisation d'ateliers. Il est également responsable de la gestion des ressources humaines et financières du Bureau, y compris de l'élaboration des plans opérationnels et financiers, ainsi que du budget, et il fournit un appui logistique pour l'organisation de conférences et de réunions.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision du Directeur du Bureau des radiocommunications, et en sa qualité d'adjoint au Directeur, il/elle:

- Aide le Directeur et formule des avis à son intention pour ce qui est de la gestion et de la direction du Bureau; examine en particulier les rapports trimestriels du Bureau, eu égard aux objectifs déclarés, et recommande les mesures à prendre; est chargé de la préparation des conférences et fait fonction de secrétaire de la Conférence des radiocommunications; contrôle l'exécution des décisions émanant du Conseil, de la Conférence de plénipotentiaires, des Conférences mondiales des radiocommunications, de l'Assemblée des radiocommunications, du Comité du Règlement des radiocommunications, du Groupe consultatif des radiocommunications et autres organes officiels; formule des avis à l'intention du Directeur sur toutes les questions se rapportant au personnel et à la gestion financière du Bureau; rédige le projet de contribution de l'UIT-R au Plan stratégique de l'UIT et élabore le plan opérationnel quadriennal; représente le Directeur du Bureau des radiocommunications en son absence.
- Prépare les réunions du Groupe consultatif des radiocommunications et fait fonction de Secrétaire exécutif de ce groupe; à ce titre, prête son concours dans la mise au point des méthodes et des programmes de travail du Secteur, la structuration des Commissions d'études, la coopération avec les autres Secteurs et les organisations extérieures, et la planification stratégique du Secteur, en faisant participer les États Membres et les Membres des Secteurs de l'Union à ces activités, et établit les documents de travail en conséquence.
- Représente le Bureau et le Directeur aux réunions internes de l'UIT et représente le Directeur, le Bureau et l'UIT aux conférences et réunions extérieures, selon les besoins.
- En sa qualité de Chef du Département de l'informatique, de l'administration et des publications, est chargé d'organiser et de diriger les activités du Département et notamment de planifier, coordonner, contrôler et évaluer les travaux effectués au titre des fonctions suivantes:
 - développement et maintenance des principaux logiciels mis en oeuvre par le BR pour le traitement des notifications d'assignation de fréquence, et assistance à leurs utilisateurs;
 - examen et mise à jour des technologies utilisées pour les opérations internes ainsi que des moyens de liaison avec les administrations et les autres Membres des Secteurs - publications électroniques, traitement de l'information;
 - application des Règles de procédure et participation à l'approbation des conclusions établies sur la base de ces règles;

- assistance aux États Membres et aux Membres des Secteurs dans les procédures de gestion des fréquences et notamment l'utilisation des ordinateurs.
- Effectue toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur.

Compétences

- **Compétences essentielles:** Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats, et; Esprit d'équipe et collaboration.
- **Compétences Fonctionnelles:** Aptitude à planifier et à organiser; Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider; Souci du client et de la prestation de services; Ouverture à l'innovation et au changement; Etablissement de réseaux et de partenariats; Gestion efficace, et; Qualités de chef.
- **Compétences Techniques:** Connaissance approfondie des activités de l'UIT, et plus particulièrement des Commissions d'études et des conférences de l'UIT-R; aptitude à repérer les principaux problèmes stratégiques, les opportunités et les risques et à formuler et à prendre des initiatives adaptées; aptitude à constituer des équipes, à motiver le personnel et à assurer un travail d'équipe efficace en vue de fournir des prestations de haute qualité dans les délais prescrits et d'atteindre les objectifs de l'UIT-R. En particulier, aptitude à gérer des équipes de développement de logiciels; excellente aptitude à négocier et capacité à entretenir de bonnes relations de travail à tous les niveaux, faisant preuve de tact dans l'environnement multiculturel et multiethnique de l'UIT, ainsi que de respect pour la diversité.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en télécommunications ou dans un autre domaine en rapport avec l'activité professionnelle de l'emploi, par exemple en économie, droit ou administration OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à vingt-cinq années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins vingt années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine des radiocommunications, avec une bonne connaissance des technologies de l'information, dont plusieurs années à un poste à haute responsabilité, et expérience approfondie de la gestion, dont au moins dix années au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction

des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 108,189 + indemnité de poste \$ 75,732

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur